

N/REF : 14/04/2025 17H06 C:000053 I:80075
V/REF : AC/C17324
V/Email reçu le Lundi 14/04/2025 a 17H06

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLM
IMMEUBLE : CLOS MIRABELLES -CLM
40, MAIL DE LA BESNERAIE
CLOS DES MIRABELLES/GRAND BOIS
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 33 BESNERAIE - MR VERGER 07 61 43 61 09
CONTACT : TRAVAILLEUR SOCIAL MR GUICHARD (0613641815)
LOGEMENT N° 106842, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : FUIITE SUR LE ROBINET DE MACHINE A LAVER

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : LE LOCATAIRE A EFFECTUE DES MODIFICATION ELECTRIQUES SUR LE
BALLON D'EAU CHAUDE, LE BALLON N'A PLUS DE THERMOSTAT
MISE EN SECURITE DU CHAUFFE EAU
FOURNITURE ET POSE D'UN GROUPE DE SECURITE AU NIVEAU DU BALLON
FOURNITURE ET POSE D'UNE VIDANGE AU NIVEAU DU BALLON
REPRISE TUYAU MACHINE A LAVER CAR CASSE
REPRISE TUYAU DE VIDANGE LAVABO CAR CASSE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHEITE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL
REMARQUE IMPORTANTE : IL N'Y A PLUS DE THERMOSTAT SUR LA BALLON, RISQUE
IMPORTANTE D'IMPLOSION DU BALLON

INTERVENTION DU 02/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : LE LOGEMENT A ETE DETERIORE PAR LE LOCATAIRE, IL N'EST PLUS
LOUABLE EN L'ETAT, RISQUE D'ELECTROCUTION ET D'INCENDIE DU LOGEMENT.
PRESENCE DE MOUSSE ET DE SILICONE DANS TOUTES LES PRISES DU LOGEMENT
(FAIT PAR LE LOCATAIRE)
DES CABLES ELECTRIQUES ONT ETE SECTIONNES. LE BALLON D'EAU CHAUDE N'EST

PLUS ALIMENTÉ, LES PRISES ONT ÉTÉ DISJONCTÉES AU TABLEAU. PLUS D'ÉLECTRICITÉ DANS LA SALLE DE BAIN AU DÉPART DU TECHNICIEN. DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ONT ÉTÉ TRANSMISES AU LOCATAIRE.
REMARQUE : EN L'ÉTAT, AUCUNE MISE EN SÉCURITÉ N'EST POSSIBLE. DANGER IMPORTANT POUR LA SÉCURITÉ DU BATIMENT ET DES RÉSIDENTS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 02/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DU LOGEMENT
CONSTAT : LE LOGEMENT A ÉTÉ DÉTÉRIORÉ
REMARQUE : IL N'EST PAS LOUABLE EN L'ÉTAT RISQUE D'ÉLECTROCUTION ET D'INCENDIE DU LOGEMENT
MIS EN SÉCURITÉ DU CHAUFFE-EAU PARTIEL
REMARQUE : LE CHAUFFE EAU N'EST PLUS ALIMENTÉ EN ÉLECTRICITÉ LES PRISES DE COURANT NON PLUS POUR UNE MISE DE SÉCURITÉ TOTALE DU LOGEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 05/05/25 a 15H18 Mme M LEFEUVRE
CL LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 16H25 ouest@servimo.fr
MG LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 16H17 servimo
LE LGESTION Email envoyé le 18/04/25 a 12H56 Mme M LEFEUVRE
BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 17/04, PREVOIR MISE EN PLACE D'UN THERMOSTAT OU REMPLACEMENT DU BALLON, CETTE SOLUTION EST CERTAINEMENT PREFERABLE EN VUE DES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LE LOCATAIRE. DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DE VOTRE PART. JE VOUS TRANSMETS COMME CONVENU LES PHOTOS PAR MAIL.
CL LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 16:24

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL106-FP.Siphon groupe sécurité ECS	1	42,00		42,00
1,00	PBL107-FP.1 Evacuation	1	90,00		90,00
1,00	PBL108-FP.Groupe sécurité/Limit.pression	1	70,00		70,00
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 02/05	50	50,00		100,00
TOTAL H.T.					302,00
T.V.A. a 10,00%					30,20
TOTAL T.T.C.En EURO					332,20

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.